

Carte OPUS avec photo

ÉTUDIANTS : DOCUMENTS REQUIS



13 ANS ET MOINS

- Le formulaire **DEMANDE D'OBTENTION DE LA CARTE OPUS AVEC PHOTO complété** avec la signature de l'autorité parentale
- Une **preuve d'âge** (carte d'assurance maladie ou passeport)

14 À 15 ANS

- Le formulaire **DEMANDE D'OBTENTION DE LA CARTE OPUS AVEC PHOTO complété**
- Une **preuve d'âge** (carte d'assurance maladie ou passeport)

IMPORTANT :

Seules les versions papier des documents requis seront acceptées. Les versions électroniques ne seront pas acceptées.

Le formulaire DEMANDE D'OBTENTION DE LA CARTE OPUS AVEC PHOTO est à télécharger sur la page web rtm.quebec/etudiant.
Le formulaire dûment complété doit dater de moins d'un mois. Des conditions s'appliquent.

Seuls les étudiants inscrits à temps plein à la session en cours étudiant au sein d'un établissement reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont admissibles.

Des frais d'émission de la carte sont applicables.

16 ANS ET PLUS

- Le formulaire **DEMANDE D'OBTENTION DE LA CARTE OPUS AVEC PHOTO** avec le sceau de l'établissement d'enseignement **ou une attestation de fréquentation scolaire**
- Une **preuve d'âge** (carte d'assurance maladie ou passeport)
- L'**horaire de cours imprimé ou une copie papier du relevé des frais de scolarité**



Autorité régionale
de transport métropolitain

Réseau de transport
métropolitain